

Régisseur ou régisseuse général-e des expositions

Présentation de la structure

Bourges a été désignée Capitale européenne de la Culture pour l'année 2028, à l'issue d'une compétition de plusieurs années. Une association loi 1901 porte le projet de mise en oeuvre, qui rassemble la Ville de Bourges, l'Agglomération Bourges Plus, le Département du Cher, la Région Centre-Val de Loire et l'État. Ancrée dans une riche histoire culturelle et un patrimoine exceptionnel, Bourges se réinvente pour devenir un carrefour dynamique de la créativité européenne.

L'objectif est de réaliser une capitale européenne de la culture à taille humaine dans une ville de moins de 100 000 habitant-es et sur le territoire régional. Le projet porte une attention forte aux enjeux de transition écologique et d'accessibilité pour toutes et tous.



[Consultez notre dossier de candidature.](#)

Profil recherché

Pré-requis :

- Expérience confirmée en régie d'expositions d'envergure (musées, centres d'art, biennales, événements culturels)
- Excellente connaissance de l'organisation complète d'une exposition, de la programmation au vernissage
- Maîtrise des techniques de manipulation, d'emballage, de transport et d'installation des oeuvres
- Solide expérience en coordination d'équipes techniques
- Expérience en gestion budgétaire de projets culturels
- Bonne connaissance des règles de sécurité, de conservation préventive et des normes ERP
- Utilisation d'outils de planification type Régie Spectacle
- Bonne maîtrise de la suite Office
- Connaissance des procédures liées aux transports d'oeuvres et aux assurances
- Connaissance des Marchés publics est un plus

Compétences et savoir-être :

- Grande capacité d'organisation, d'anticipation et de gestion des priorités
- Aptitude confirmée au travail en équipe et au management
- Sens des responsabilités et de la prise de décision
- Rigueur, méthode et réactivité
- Qualités relationnelles et diplomatie
- Sensibilité forte aux enjeux environnementaux et sociétaux

Compétences techniques :

- Lecture de plans techniques et scénographiques
- Maîtrise de logiciels de dessin et de modélisation : AutoCAD, Vectorworks, SketchUp (ou équivalent)

Conditions

- Type de contrat : à définir - période envisagée en intermittence du spectacle, évolutive vers un CDI
- Rémunération selon profil et expérience
- Poste basé à Bourges.
- Permis B requis

Missions

Sous l'autorité du directeur technique et en lien étroit avec les équipes de production, les commissaires d'exposition, les scénographes et les équipes techniques, le-la régisseur(e) général(e) est chargé(e) de la mise en oeuvre technique et logistique des expositions de Bourges 2028, dans le respect des objectifs de qualité, des moyens alloués et des exigences réglementaires, de sécurité, d'accessibilité et de transition écologique.

Le-la régisseur(e) général(e) des expositions mènera les missions principales suivantes :

1. Coordination générale des expositions

- Piloter l'organisation technique des expositions, de la phase de programmation jusqu'à l'ouverture et au vernissage
- Encadrer et coordonner les régisseurs(es) d'expositions et les équipes de montage
- Assurer la bonne circulation des informations entre constructeurs, producteurs et équipes techniques
- Superviser les plannings de montage, démontage et circulation des oeuvres

2. Régie des oeuvres et logistique

- Superviser les opérations de manipulation, conditionnement, transport, installation et désinstallation des oeuvres
- Veiller au respect des normes de conservation préventive et de sécurité des oeuvres
- Encadrer la réalisation des constats d'état et la gestion documentaire des mouvements d'oeuvres

3. Scénographie et aménagement des lieux

- Assurer le lien opérationnel avec les scénographes, de la conception à la réalisation
- Suivre la fabrication des éléments scénographiques et leur mise en oeuvre sur site
- Coordonner les interventions des entreprises techniques (lumière, audiovisuel, cimaise, signalétique...)
- Veiller à l'adaptation des projets scénographiques aux contraintes techniques et réglementaires des lieux

4. Suivi des sites et des travaux

- Intervenir sur des lieux d'exposition variés à Bourges et sur le territoire, notamment des sites en cours de réhabilitation
- Assurer un suivi attentif de l'évolution des travaux et de la compatibilité des aménagements avec les besoins des expositions
- Veiller au respect des normes ERP, sécurité incendie et accessibilité PMR

5. Gestion budgétaire et administrative

- Élaborer et suivre les budgets techniques des expositions en lien avec la production
- Participer à la consultation et au suivi des prestataires techniques en lien avec la production
- Assurer un reporting régulier auprès de la direction technique et de la production

6. Engagements transversaux

- Intégrer les principes de transition écologique dans les choix techniques et logistiques (réemploi, limitation des transports, éco-matériaux, sobriété énergétique...)
- Garantir la prise en compte de l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les dispositifs d'exposition et les circulations